

# INFOS PRATIQUES

## STAGES VACANCES



**SAINT-LAURENT  
DE-CHAMOUSSET (69)**

**Août 2021** 7-14 ANS

## INFORMATIONS AUX FAMILLES

Votre enfant va participer à l'un des stages d'été organisés par la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball et nous vous remercions pour votre confiance !

Dans ce document, vous retrouverez des informations pratiques.

Les protocoles sanitaires sont maintenant connus (*cf. protocole sur notre site Internet*) et nous nous engageons à les respecter scrupuleusement. **Notez qu'un test PCR (non un test antigénique) réalisé 72 heures avant son arrivée sera demandé à votre enfant** (comme ce sera également le cas pour les encadrants).

### Informations logistiques

#### Site d'accueil

Maison Familiale Rurale – Le Chirat  
292 Rue du Stade, 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset  
parking sécurisé (je vous communiquerai le code d'accès ultérieurement) disponible sur place

#### Dates d'accueil et de départ des stagiaires

semaine 1 : du dimanche 15 au samedi 21 août

semaine 2 : du dimanche 22 au samedi 28 août

**Les accueils des stagiaires se feront entre 14h et 15h les dimanches**

**Les départs se feront entre 10h à 11h30 les samedis**

#### Transport

**Notez que toute autre personne que le représentant légal de l'enfant qui souhaitera récupérer ce dernier à la fin du stage devra impérativement présenter une attestation** (*cf. document à télécharger sur notre site Internet-rubrique Documents*) signée par le représentant légal ou l'envoyer par mail en amont à l'adresse suivante : [5100000.jreault@ffhandball.net](mailto:5100000.jreault@ffhandball.net)

# INFOS PRATIQUES

## STAGES VACANCES



**SAINT-LAURENT  
DE-CHAMOUSSET (69)**

**Août 2021 7-14 ANS**

### Activités prévues pour les stagiaires

Le planning prévisionnel des 2 semaines de stage est disponible sur le site Internet rubrique Documents. Les stagiaires, âgés entre 7 et 14 ans et répartis en 2 (semaine du 15 au 21 août) ou 3 groupes (semaine du 22 au 28 août), participeront à de nombreuses activités : des animations autour du fil rouge choisi « *Les Jeux Olympiques* » et également d'autres activités ou sorties : accrobranche, bowling, piscine... (*vous pouvez retrouver le projet d'animations du stage dans les documents disponibles sur le site Internet*)

Les animations seront encadrées par l'ensemble de notre équipe – animateurs, entraîneurs, assistants sanitaires et équipe de direction– ou par des prestataires extérieurs et chaque groupe de stagiaires se verra attribué un binôme d'animateurs et un entraîneur.

**Pour que les stagiaires puissent avoir les équipements adéquats**, vous trouverez joint à ce document un « trousseau » récapitulatif des objets que nous leur conseillons d'avoir avec eux.

Le Projet Educatif du stage est disponible en cliquant sur ce lien : [cliquez ici \(ctrl + clic\) !](#)  
Il retranscrit les valeurs que la Ligue AURA Handball souhaite défendre à travers ce stage.

Le Projet Pédagogique du stage – descriptif du fonctionnement en termes d'objectifs éducatifs, de méthodes pédagogiques et de moyens matériels et humains – sera quant à lui élaboré par l'équipe d'encadrement en amont du stage et sera disponible, à l'attention des familles, sur le site Internet au moment du début du stage : <https://aura-handball.fr/stages-vacances/>

Des informations/photos/vidéos concernant la vie du stage seront régulièrement postées sur le site Internet <https://aura-handball.fr/stages-vacances/> ainsi que sur la *Page Facebook* et le compte *Instagram* des stages : *Stages Vacances – Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball*. N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux !

Sur ce même site Internet, un « Livre d'or » est disponible et nous comptons sur vous pour nous faire part de vos commentaires à l'issue du stage, s'il vous plait.

# INFOS PRATIQUES

## STAGES VACANCES



**SAINT-LAURENT  
DE-CHAMOUSSET (69)**

**Août 2021 7-14 ANS**

### Informations médicales

Le suivi médical des cas particuliers se fera sous la responsabilité du médecin de la Ligue, le Docteur Martine BOUSSUGE.

Des assistant(e)s sanitaires seront présent(e)s sur site.

Vous avez renseigné (ou allez le faire prochainement) la fiche sanitaire de liaison de votre enfant sur la plateforme d'inscriptions en ligne. S'il a rencontré depuis des problèmes médicaux qui demandent un suivi et un traitement particulier, il nous semble important d'en être informés (éléments confidentiels transmis de préférence sous pli cacheté au service médical à votre arrivée).

Les normes relatives à la restauration collective seront respectées. Les familles doivent préciser, sur ces mêmes fiches sanitaires, les éventuels régimes alimentaires particuliers de leurs enfants.

### **En complément de ces informations, nous vous demandons svp**

- que votre enfant soit muni à son arrivée de la photocopie de sa carte vitale – ou de l'attestation de carte vitale – et de son attestation de complémentaire santé (ou les attestations d'un représentant légal, le cas échéant)
- que votre enfant soit muni, s'il fait l'objet d'un traitement quotidien, d'une ordonnance nominative avec des précisions quant à la posologie du traitement, son mode d'administration et les horaires auxquelles il doit être pris
- que votre enfant soit muni, s'il présente de manière régulière des pathologies mineures, d'une ordonnance nominative stipulant le médicament qui doit lui être administré – exemples : maux de tête nécessitant la prise de médicaments tels que le Paracétamol ou l'Ibuprofène, règles douloureuses...

Les médicaments, qui seront stockés à l'infirmerie, devront être dans leurs emballages d'origine avec les notices jointes et les noms des enfants concernés (décret 2002-883 du 3 mai 2002, article L227-4).

### **En ce qui concerne la pandémie de COVID-19**

- un **test PCR** (non un test antigénique) sera demandé : à réaliser dans les 72 heures avant le début du séjour (les résultats seront vérifiés à l'arrivée)

# INFOS PRATIQUES

## STAGES VACANCES



- il est demandé à chaque enfant d'être muni d'une boîte de **25 masques chirurgicaux** (pas de masques lavables) et d'un **petit flacon de gel hydroalcoolique**
- si votre enfant était déclaré positif au COVID-19 pendant le séjour, nous vous préviendrons immédiatement pour venir le chercher si possible dans les 24 heures

Pour rappel (*Conditions Générales de Vente*), si vous devez interrompre le stage de votre enfant, la Ligue s'engage à vous rembourser les jours non effectués pour les raisons suivantes : maladie ne permettant son maintien en séjour / accident ne permettant son maintien en séjour / hospitalisation. Le remboursement se fera au "prorata temporis" des jours non effectués, à partir du moment où votre enfant quitte le stage.

### Informations complémentaires

Une présentation du stage et de l'encadrement aura lieu chaque dimanche à 15h sur site (probablement en extérieur eu égard à la situation sanitaire).

Nous vous conseillons de ne pas laisser à vos enfants plus de 20 euros d'argent de poche. De plus, les objets de valeur (téléphones portables, appareils numériques, bijoux...) sont déconseillés et peuvent être sources de tensions inutiles. Il ne nous semble pas opportun que les stagiaires emmènent des sucreries, des gâteaux salés et des boissons énergisantes qui vont à l'encontre de l'alimentation appropriée pour un stage sportif.

Pour chaque stagiaire non-licencié auprès de la Fédération Française de Handball, la Ligue établira une licence événementielle de manière gracieuse. Il bénéficiera ainsi d'une couverture en cas de blessure durant la pratique du handball.

Vous souhaitez soutenir le développement de nos stages par le biais du sponsoring ou du mécénat ? Nous vous en remercions et vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : [5100000.ldain@ffhandball.net](mailto:5100000.ldain@ffhandball.net)

**Nous avons hâte de partager cette aventure avec vos enfants et vous remercions pour la confiance accordée !**

*L'équipe de direction*